

## **AVIS PUBLIC**

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 609-05-2025**

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit:

- 1- Lors d'une séance ordinaire tenue le 17 février 2025, le conseil a adopté le règlement numéro 609-05-2025, Règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats 609-2023 tel que déjà amendé afin de réviser de nouveau les sanctions particulières à l'abattage d'arbres.
- 2- Le certificat de conformité de la Municipalité régionale de comté de Joliette a été émis en date du 11 juillet 2025.
- 3- Le règlement numéro 609-05-2025 entre en vigueur conformément à la Loi.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce QUATORZIÈME jour du mois de  
JUILLET deux-mille-vingt-cinq.**



Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe  
Anne-Marie Brochu-Girard